Avenir des cités

CHARTE

LOCAUX ET MATÉRIEL

>> Pour se sentir bien accueilli, je respecte les lieux et j'aide à les maintenir propres.

>> J'ai accès aux matériels informatiques dédiés au public avec l'accord de l'éducateur pour effectuer mes démarches

✓ *je m'engage à ne pas faire de téléchargements et ne pas aller sur des sites interdits*

>> J'ai le droit de ne pas être dérangé lors de mon entretien avec l'éducateur

✓ *Si je veux entrer dans un bureau, je frappe à la porte juste avant.*

✓ *Je dois être patient lorsqu'un bureau est occupé et attendre mon tour.*

>> Je participe au respect et la confidentialité du travail éducatif en faisant moi-même preuve de discrétion

>> Le bureau des éducateurs est un espace de travail qui leur est réservé.

>> Je peux consulter la documentation sur place et la ranger une fois terminé.

>> Je peux utiliser le téléphone pour mes démarches avec l'accord de l'éducateur.

>> L'équipe met en place une organisation pour accompagner le public

✓ *Les éducateurs ne sont pas disponibles tout de suite mais un rdv peut être pris.*

>> J'ai le droit au respect de ma personne

>> Lorsque je suis au local éducatif, je respecte le travail des éducateurs

✓ *J'évite d'être trop bruyant lorsqu'ils sont en entretien avec d'autres personnes.*